

PROCÈS-VERBAL
UNIVERSITÉ DE MONCTON
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET DE LA RECHERCHE**

Le 8 décembre 2015
13 h 30 à 15 h 50
Local 136, Pavillon Léopold-Taillon

Présences :

Ann Beaton (Psychologie)
Jean-Luc Bonnaud (Arts et sciences
sociales : Sciences humaines)
Roger Boudreau (Ingénierie)
Jimmy Bourque (Sciences de l'éducation)
Isabelle Brun (Administration)
Étienne Dako (Sciences des aliments,
nutrition et études familiales)
Lise Dubois (présidente)
Jamel Ghouili (Ingénierie)
Roxann Guerrette (représentante étudiante)
Grant Handrigan (Kinésiologie et loisir)
Manon LeBlanc (Sciences de l'éducation)
Mireille Leblanc (vice-doyenne par intérim)
Marie-Andrée Pelland (Arts et sciences
sociales : sciences sociales)
Lise Savoie (Travail social)
Michel Soucy (Foresterie)
Céline Surette (Sciences)
Cynthia Thériault (représentante étudiante)
Marc-André Villard (Sciences)

Absences motivées :

Suzanne Dupuis-Blanchard (Science infirmière)
Stéphane Laulan (Shippagan)
Monique Richard (Arts et sciences sociales :
Beaux-Arts)
Andrée Roy (Administration)
Denis Roy (Droit)

Le quorum atteint, la réunion débute à 13 h 33.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est suggéré que les documents afférents au Conseil soient déposés plus rapidement pour consultation sur l'espace partagé.

R-01-CFESR-151208 : Jimmy Bourque, appuyé par Marc-André Villard, propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 NOVEMBRE 2015**

R-02-CFESR-151208 : Lise Savoie, appuyée par Roger Boudreau, propose que le procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

3.1 **Invité au Conseil de la FESR**

Prévue en décembre, la présentation du bilan des activités du Bureau de soutien à l'innovation (BSI) par son directeur, monsieur André Chiasson, est reportée en janvier prochain.

3.4 **Procédure d'attribution des crédits de dégrèvement CM**

Ce point est à l'ordre du jour de la réunion du 8 décembre 2015.

5. A.) **Rapport du comité des programmes des cycles supérieurs – Maitrise ès sciences appliquées**

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes.

5. B.) **Rapport du comité des programmes des cycles supérieurs – Maitrise en travail social**

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes.

6. **Planification académique de la FESR**

La doyenne a entamé ses discussions avec les décanats des autres facultés en vue d'arrimer la planification académique des cycles supérieurs des facultés avec celle de la FESR.

7. **Clarification des critères d'évaluation des demandes de subventions du concours régulier (Michel Soucy)**

Le comité d'études et de révision a pris en considération les commentaires et une nouvelle version sera présentée au Conseil à l'hiver.

4. **RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES PROFESSEURS, CHERCHEURS ET CLINICIENS ASSOCIÉS**

La vice-doyenne par intérim présente quatre demandes de statut de professeur associé, deux demandes de chercheuse associée ainsi que la reconnaissance d'un groupe de recherche. On souligne une augmentation des demandes cette année; une indication de nouvelles associations entre chercheurs.

R-03-CFESR-151208 : Roger Boudreau, appuyé par Jamel Ghouili, propose que le statut de professeur associé au Département de génie civil de monsieur Laurent Emmanuel Brizzi soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018).

R-04-CFESR-151208 : Michel Soucy, appuyé par Marc-André Villard, propose que le statut de professeur associé à l'École de foresterie de monsieur François Hébert soit accordé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-05-CFESR-151208 : Jamel Ghouili, appuyé par Céline Surette, propose que le statut de professeur associé au Département de génie électrique de monsieur Jocelyn Paré soit accordé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-06-CFESR-151208 : Roger Boudreau, appuyé par Jamel Ghouili, propose que le statut de professeur associé au Département de génie civil de monsieur Yong Xun soit accordé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-07-CFESR-151208 : Jean-Luc Bonnaud, appuyé par Roger Boudreau, propose que le statut de chercheuse associée au Département de génie électrique soit accordé à madame Jacqueline Bélanger pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-08-CFESR-151208 : Marc-André Villard, appuyé par Céline Surette, propose que le statut de chercheuse associée au Département de biologie soit renouvelé à madame Dounia Daoud pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2017).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-09-CFESR-151208 : Jimmy Bourque, appuyé par Manon LeBlanc, propose que la reconnaissance du Groupe de recherche en apprentissage des sciences et de la langue, le GASEL, associé à la Faculté des sciences de l'éducation, soit accordée pour un mandat de trois ans (1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PRINCIPES DE SÉLECTION DES MEMBRES D'UN JURY DE THÈSE

La doyenne présente un document de réflexion sur les principes généraux relativement à la composition des jurys de thèse. Elle fait un rappel des règlements universitaires 31.5.1 (maîtrise) et 32.7 (doctorat).

Elle précise que les critères d'exclusion des évaluateurs hors université varient parfois d'un CES à l'autre. Les unités académiques, qui présentent un plus grand nombre de thèses par année, sont confrontés à des défis de recrutement des examinateurs externes ayant un profil correspondant à un champ d'expertise bien précis.

La parole est donnée aux membres quant à l'ajout de lignes directrices sur les principes généraux susceptibles de mieux encadrer la composition des jurys de thèse. On indique que le choix d'anciens étudiants à siéger à titre d'examineurs externes pourrait présager un jury de complaisance. On indique aussi que la politique proposée est en soit une politique d'autorégularisation. On compare aussi les politiques de l'U de Moncton avec celles d'autres universités canadiennes. Les critères d'exclusion varient d'une institution et d'un programme à l'autre. Quel que soit le choix des évaluateurs externes, la doyenne précise qu'un curriculum vitae est toujours demandé. Certains se demandent s'il est encore nécessaire de le faire vu que la plupart des chercheurs possèdent un site web où l'on peut recueillir les renseignements. Une réflexion supplémentaire est proposée sur la mise en place d'un énoncé versus une politique.

La doyenne rédigera des principes en tenant compte de la discussion pour étude par le Comité d'études et de révision et proposera le document pour adoption à une prochaine réunion.

6. PROPOSITION DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT 31.6.5 – DÉPÔT INITIAL DE LA THÈSE DU MÉMOIRE (2^e CYCLE)

Le but de la présentation de ce document est de clarifier le Règlement 31.6.5 et de donner à l'étudiant un recours supplémentaire si la directrice ou le directeur de la thèse refuse d'approuver ou tarde à approuver le dépôt initial de la thèse dans un délai raisonnable. Un membre s'inquiète quant à la possibilité de répercussions négatives sur l'étudiant d'un possible conflit avec la directrice ou le directeur de thèse. On propose donc l'ajout d'un évaluateur indépendant. Le document sera révisé par la doyenne et la vice-doyenne par intérim et sera présenté à nouveau aux membres au Conseil de janvier.

7. INFORMATIONS

7.1 BUDGET

La doyenne a reçu cette semaine les grandes lignes des principes d'établissement du budget. Elle énumère les priorités de l'institution. On dénote des statistiques à la baisse dans les admissions, soit 152 étudiants en moins en 2015-2016, et on prévoit une baisse similaire en 2016-2017.

7.2 COMITÉ DES BOURSES

La vice-doyenne par intérim informe les membres que le Comité des bourses a reçu 28 candidatures pour les bourses STGM – Innovation sociale. Dix bourses STGM – Innovation sociale de 7 000 \$ sont attribuées et trois substituts sont identifiés.

Une bourse Assomption-Vie, d'une valeur de 7 500 \$, est aussi décernée avec un substitut.

8. AUTRES

Aucun point n'est soulevé.

9. PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DE CRÉDITS DE DÉGRÈVEMENT (CAMPUS DE MONCTON)

Comme cette procédure touche principalement les professeures et professeurs du Campus de Moncton, on remercie le représentant du Campus d'Edmundston Michel Soucy et les deux représentantes étudiantes de leur participation.

La doyenne présente le tableau des répartitions des crédits de dégrèvement pour la recherche en fonction de l'article 24 de la convention collective 2014-2018 comportant les données entre 2012 et 2015. Ce tableau est une extrapolation de la répartition des crédits de dégrèvement selon la nouvelle convention collective fondée sur les statistiques des dernières années. La discussion porte principalement sur les crédits prioritaires. On s'inquiète du rajustement de la banque si les annonces des grands Conseils sont tardives. Un paragraphe sera ajouté à la procédure pour l'attribution de crédits en cas de retard d'annonces.

R-10-CFESR-151208. Lise Dubois, appuyée par Céline Surette, propose que la procédure d'attribution des crédits de dégrèvement au Campus de Moncton soit adoptée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

10. CLÔTURE DE LA RÉUNION

La réunion se termine à 15 h 50.

/mb